

Climat

dix ans après Stern

dix semaines après Paris

Olivier Derruine

En octobre 2016, cela fera dix ans que Sir Nicholas Stern jeta son pavé (littéralement : 662 pages quand même !) dans la mare en présentant son rapport sur le cout des changements climatiques¹ qui lui avait été commandé par Gordon Brown, ministre des Finances britanniques de l'époque. Pour la première fois, un économiste avec une solide réputation établie notamment à la Banque européenne de reconstruction et de développement, puis à la Banque mondiale (dont il fut vice-président) monétise les changements climatiques. Et ses conclusions sont alarmantes puisqu'il avance que ces phénomènes pourraient entraîner une chute du PIB/tête allant jusque 20 % ! À titre de comparaison, cette baisse est similaire à celle enregistrée par la Grèce depuis le début de la crise. En emmenant les changements climatiques dans le champ économique, il touche là où ça fait mal et forcément, là où ça parle : au portefeuille des gouvernements et de Monsieur et Madame Tout-le-Monde.

Au-delà de ce chiffre, Stern déclare que les changements climatiques sont le résultat de l'échec de marché le plus important. Autrement dit, il ne sera pas

possible d'enrayer les hausses de température en se bornant à laisser jouer la Main invisible, laquelle est censée combiner la poursuite des intérêts égoïstes et donc désintéressés de ce genre de préoccupations de manière à réaliser un objectif d'intérêt général de grande ampleur. Il faut donc de la régulation, ce qui implique, pour l'État, de reprendre pied dans la sphère économique de laquelle il s'est progressivement retiré depuis le début des années 1980.

Entre la publication du rapport de Stern et l'accord climatique de Paris fraîchement agréé en décembre 2015, presque une décennie s'est écoulée. Une décennie de stagnation dans les négociations et les progrès en vue de limiter les émissions de gaz à effet de serre comme l'a illustrée la conférence de Copenhague qui s'est soldée par un échec cuisant presque traumatisant. Mais pas une décennie de stagnation des températures : sans politiques nouvelles, la hausse s'établirait à environ 3,6 °C d'ici la fin du siècle ou, au mieux, à 2,7 °C si les engagements annoncés à Paris sont respectés.

Or, l'attentisme face aux changements climatiques n'est pas sans cout : l'inaction entre 2012 et 2015 a été évaluée

¹ | bit.ly/1KgbmaV.

par l'Agence internationale de l'énergie à 8 000 milliards de dollars, ce qui porterait la facture totale à 44 000 milliards de dollars pour entamer la transition énergétique. En permettant l'essor des énergies renouvelables et la promotion de l'efficacité énergétique, les émissions de gaz à effet de serre induites par le brûlage des combustibles fossiles seraient conformes à ce que la planète elle-même peut absorber et gérer. Ces investissements à priori astronomiques ne seront pas à fonds perdus car les rendements seront supérieurs pour l'ensemble de la société et, en particulier, pour les pays pauvres qui subissent les conséquences des abondantes émissions des pays riches (Europe et États-Unis principalement) depuis les débuts de la Révolution industrielle au XIX^e siècle.

Certes, l'argument de la crise économique pour expliquer cette inertie vient directement à l'esprit, mais ce serait oublier un peu vite que, de 2008 à 2010, le verdissement de l'économie était considéré comme une opportunité pour sortir de la crise. On allait faire d'une pierre deux coups en déployant des moyens financiers pour rendre l'économie réelle plus durable et agir contre les émissions de CO₂.

C'est dans cet esprit que fut conçu le premier plan de relance européen en novembre 2008 : « Tous les États membres peuvent limiter le choc de la récession dans le court terme. Mais ils peuvent aussi promouvoir les réformes structurelles nécessaires pour aider l'UE à émerger plus forte de la crise, sans mettre en péril la durabilité des finances publiques dans le long terme. Pour cette raison, le plan de relance met en particulier l'accent sur l'innovation et le verdissement des investissements UE². »

Ce plan qui entendait mobiliser 1,5 % du PIB européen fit long feu : personne n'y donna suite. Et l'intention de verdir l'économie s'évanouit tout aussi rapidement. Le Fonds européen pour les investissements stratégiques (ou, plus communément appelé Fonds Juncker) qui, à la différence de son prédécesseur, repose sur des réglementations européennes adoptées à l'été 2015 et qui est censé mobiliser des fonds publics et privés à hauteur de 3 % du PIB, ne fait référence qu'accessoirement à la lutte contre les changements climatiques. Ce qui importe est d'investir, peu importent les secteurs et la nature des investissements.

Ces flottements, pour ne pas dire le repli, dans l'approche de l'UE à l'égard de ce grand défi sociétal, ont pris une dimension particulière avec la nomination de l'Espagnol Miguel Canete à la Commission européenne où il est responsable de l'action climatique et du volet énergétique. Les débuts de M. Canete sur les planches européennes ont surtout été marqués par la polémique autour de l'implication de sa famille dans l'industrie du pétrole. Le conflit d'intérêt est patent lorsque l'on sait qu'il faut laisser dans le sol 80 % des réserves de combustibles fossiles pour garder une chance d'éviter des hausses excessives de température ! Le soutien politique dont il bénéficia ainsi que la cession (tardive) de tous ses titres financiers en lien avec ce secteur lui ont permis de préserver son poste. Cependant, la méfiance à son égard demeurait et, à raison, puisque, lors de la conférence de Paris, un document émanant de sa direction générale insistait pour que le commerce ne soit pas affecté par l'accord qui ressortirait des négociations.

La Belgique ne peut se targuer de faire mieux : la saga Doel-Tihange n'en finit pas d'inquiéter et d'agacer les Belges et les pays frontaliers au point qu'une

2 | bit.ly/1dsKosl.

pétition demandant une évaluation de l'impact environnemental transfrontalier du maintien et de la prolongation de leurs activités récolta près de 900 000 signatures³ ! Quant aux négociations de Paris, la Belgique y est venue les mains vides, sans avoir le moindre accord national à présenter. Là où le surréalisme à la belge faisait encore rire ou sourire, les proportions atteintes dans le dossier climato-énergétique sont telles que le royaume est la risée des pays riches. Rien d'étonnant à ce qu'elle se soit vue décerner le prix Fossile (qui « récompense » le plus mauvais élève en matière environnementale) par un réseau d'ONG environnementales. L'article de Julien Vandeburie retrace les errements de la politique climatique belge depuis sa naissance en 1994 et évalue le respect des engagements pris et leur adéquation à l'égard des efforts réellement nécessaires.

A contrario de la relative passivité européenne, Laurence Vandewalle et Juliette Hanin rendent compte des développements positifs en Chine. D'intransigeante à conciliante, la position de la Chine dans les négociations climatiques a évolué au fur et à mesure que le gouvernement central prenait conscience que la question environnementale, s'il n'y prenait garde, pourrait être l'étincelle qui mettrait le feu au régime.

L'article de Benjamin Denis montre qu'il n'y a pas que la Chine qui a changé : c'est également le cas de l'esprit des accords environnementaux multilatéraux. Si beaucoup se sont félicités de l'accouchement de l'accord de Paris, il ne faut pas se leurrer : on est loin de la philosophie qui animait le protocole de Kyoto et, le diable se cachant dans les détails, la gouvernance mise en place en décembre dernier risque de pécher par sa trop grande souplesse d'autant que comme l'illustre l'article d'Olivier Derruine, les accords commerciaux, dont l'OCDE estime qu'ils recèlent le plus grand potentiel de croissance, posent également les plus grands dangers à la réalisation de nos ambitions environnementales. Même s'il est toujours en cours de négociation entre les États-Unis et l'Europe, le Traité transatlantique illustre ici le propos.

Dans la foulée, Julien Vastenaekels nous invite à voir plus loin en esquisant des pistes pour transformer radicalement notre économie. Pour cela, il faudra renouer avec l'audace et le pragmatisme qui ont marqué de grandes réformes dans le passé. Ces traits de caractère nous auraient-ils abandonnés ? Il existe une alternative à l'austérité, mais pour qu'elle puisse advenir, il faudra se sevrer du productivisme et du tout-à-la-croissance.

3 | bit.ly/1o9kNBY.